

COMPTE RENDU REUNION INFORMELLE DU 12/5/2015

Dès le début de la réunion, nous sommes prévenus que la communication n'est qu'un point d'information sur les projets de l'année 2016.

- Secteur local (sic) :

Seront supprimées au 1/1/2016 les trésoreries de : Aigre, Châteauneuf, Chabanais et Chasseneuil. Le processus est lancé, les contacts avec les agents des trésoreries concernées ont eu lieu. Le contact avec les élus concernés est prévu dans les jours à venir.

Même si le détail des réflexions impactant les agents et les missions ne sont pas connues dans le détail, elles ne concerneront pas que les trésoreries supprimées, mais également d'autres structures pas forcément situées dans la même RAN.

- Ainsi les suppressions de Chabanais et Chasseneuil auront un impact sur le SIE/SIP de Confolens, le SIP d'Angoulême Extérieur, les trésoreries de Confolens Municipale, Saint Claud, La Rochefoucauld.

- La suppression d'Aigre aura un impact sur le SIP/SIE de Ruffec, les trésoreries de Rouillac, de Ruffec municipale, de Mansle mais également sur la trésorerie de L'Hôpital de Girac qui récupérerait la gestion de l'EPAHD d'Aigre.

- La suppression de Châteauneuf aura un impact sur les SIP de Cognac et Angoulême Extérieur, les trésoreries de Jarnac, La Couronne, voire Rouillac mais également sur la trésorerie de Cognac Municipale qui récupérerait la gestion de l'Hôpital de Châteauneuf.

- Secteur Fiscal (re sic) :

Pour 2016 (date précise non connue 1/1, 1/4, 1/9 ???) :

- SIP/CDIFoncier : C'est parti, la date idéale étant à D4.

- Pôle Contrôle des Revenus Patrimoniaux (PCRP) : Pas le choix, décision nationale. Le 1/1 ou le 1/9/2016 ???

- Mission de l'Enregistrement : Un seul site départemental à Soyaux donc transfert de la mission (et des emplois 1,2 ??) du SIE de Cognac au SIE Angoulême Ville.

Outre les problèmes techniques ou matériels, nous avons déjà largement évoqué les conséquences pour les agents concernés en matière de garantie de gestion sans oublier les aspects humains. Naturellement, il s'agit d'une première approche. Tout sera approfondi lors des réunions à venir, et des CHSCT et CTL obligatoires.

Pour la suite des réformes, en Charente :

- Fusion de SIE ou de SIP à la même résidence,
- Transfert de tâches des SIE/SIP vers les SIE (éventuellement SIP),
- Création de Trésoreries départementales spécialisées (exemple pour les Hôpitaux),
- Fusion de SPF (ex Hypothèques),
- Disparition de Missions (Gestion des HLM)
- Création du pôle Civiliste (Fusion Hypothèques Enregistrement),
- Et toutes celles non encore connues à ce jour ...

Il nous faudra patienter encore....